

Cote du document:	EB 2009/96/R.18
Point de l'ordre du jour:	10 b) iii)
Date:	25 mars 2009
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

République de Maurice

Mémoire du Président

Programme de diversification rurale

Report des dates d'achèvement et de clôture

Conseil d'administration — Quatre-vingt-seizième session
Rome, 29-30 avril 2009

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec la responsable du FIDA ci-après.

Abla Benhammouche

Chargée de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2226
courriel: a.benhammouche@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Sigles et acronymes

DCP Dispositif de concentration des poissons

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative au report des dates d'achèvement et de clôture du programme de diversification rurale de la République de Maurice telle qu'elle figure au paragraphe 10.

Mémorandum du Président

Programme de diversification rurale

Report des dates d'achèvement et de clôture

1. Un prêt du FIDA, d'un montant de 8,2 millions de DTS, a été approuvé pour le financement du programme de diversification rurale en avril 1999 et est entré en vigueur en avril 2000. La date initiale d'achèvement du programme était fixée au 30 juin 2006 et la date de clôture du prêt au 31 décembre 2006. Ces dates ont ultérieurement été reportées de trois ans, pour être fixées au 30 juin 2009 et au 31 décembre 2009 respectivement. Le cadre établi par le FIDA pour définir les périodes d'exécution des projets et la prorogation des dates de clôture des prêts (EB 97/61/R.10) spécifie que les dates de clôture des prêts peuvent être reportées, à de rares occasions, de trois ans au maximum. Le Conseil d'administration, dans le cas présent, est invité à approuver une dérogation exceptionnelle aux procédures normales pour permettre au programme d'être encore prolongé de 18 mois.
2. Le programme de diversification rurale a pour objet de contribuer à multiplier les perspectives économiques des ménages défavorisés de Maurice, en développant les microentreprises et en diversifiant la production alimentaire. Le programme compte cinq composantes: i) le développement de l'agriculture irriguée; ii) le développement de la pêche; iii) le développement des microentreprises et de la microfinance; iv) le développement communautaire; et v) la coordination du programme. Globalement, le programme est aujourd'hui en bonne voie d'atteindre ses objectifs.
3. La composante relative à l'agriculture irriguée est physiquement arrivée à son terme. On a obtenu des augmentations notables des rendements et les associations d'irrigants ont fortement progressé en termes d'expérience et de maturité. La diversification, avec l'abandon de la monoculture de la canne à sucre pour passer à des cultures commerciales à valeur élevée, s'accélère. Le succès de cette activité a été salué par la Banque africaine de développement et la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique, qui préparent actuellement un projet relatif à la mise en irrigation de quelque 1 400 hectares de culture, reproduisant le modèle et l'approche du programme de diversification rurale. Le problème principal rencontré par les agriculteurs des nouveaux périmètres irrigués et des périmètres remis en état est la commercialisation. Il est très difficile pour les petits agriculteurs de vendre directement leurs produits sur les marchés sans passer par les intermédiaires ou d'accéder aux circuits d'approvisionnement des hôtels. Le programme de diversification rurale devra continuer à soutenir la diversification des débouchés pour les petits agriculteurs, grâce à des politiques de libéralisation des marchés et à la création d'un marché à la criée pour les produits frais à Port Louis.
4. La composante de développement de la pêche a contribué à décourager la pêche dans le lagon, en particulier sur l'île Rodrigues. À Maurice, l'utilisation de dispositifs de concentration de poissons (DCP) a considérablement amélioré les revenus et les conditions de vie des ménages de pêcheurs. Les prises journalières des pêcheurs croisant autour des DCP ont augmenté, passant de 5 kg à 50-60 kg, et les ménages de pêcheurs ont utilisé ces gains pour la scolarisation des enfants et l'amélioration du logement. On aura franchi la prochaine grande étape quand les associations de pêcheurs commenceront à vendre leurs prises directement sur les huit grands marchés aux poissons de Maurice, ce qui pourrait être facilité par l'établissement planifié d'un marché de gros à la criée à Port Louis. L'approche positive actuelle de

la Commission des pêches de Rodrigues laisse présager une probable augmentation de la pêche avec DCP dans cette zone.

5. La composante de développement des microentreprises et de la microfinance a été initialement exécutée par la Banque de développement de Maurice et le Ministère des droits de la femme, du développement de l'enfant, du bien-être de la famille et de la protection des consommateurs avec un succès limité. En application d'une recommandation de la mission chargée du bilan à mi-parcours, la composante a fait l'objet d'un examen approfondi en 2006. L'examen a fait apparaître que là où les microentreprises avaient prospéré, elles avaient eu un effet positif sur les ménages concernés. Les activités de microfinance du programme sont maintenant exécutées par la Mutuelle de crédit et la National Empowerment Foundation, qui sont les organismes les mieux placés pour offrir des prêts à une clientèle modeste, en assurant l'appui indispensable et le suivi. Ces arrangements ont entraîné des progrès sensibles en termes de nombre de ménages pauvres bénéficiaires et de taux de recouvrement des prêts.
6. Au titre de la composante de développement communautaire, 253 plans communautaires ont été menés à bien au profit de quelque 5 100 personnes. La moitié des initiatives ont concerné les installations situées dans les écoles primaires, avec l'aménagement d'abris et de terrains de jeux pour les enfants, aussi utilisés pour les formations communautaires telles que l'enseignement des compétences utiles dans la vie et l'éducation des adultes.
7. L'exposé des options et stratégies d'intervention 2005 du FIDA pour le programme de Maurice a recommandé d'intégrer l'approche du programme de diversification agricole dans les futurs investissements du Fonds afin de tirer parti des réussites du programme et d'asseoir son impact. Le programme d'appui aux ressources marines et agricoles, approuvé par le FIDA en 2007, a entièrement absorbé les activités clés du programme de diversification agricole (de même que les fonds de prêt correspondants, soit un montant total de 2,2 millions d'USD environ) et a prévu des modalités d'exécution communes. Cette intégration a été renforcée par des arrangements transitoires entre les deux programmes. Ce point est essentiel dans la mesure où le programme d'appui aux ressources marines et agricoles continuera à centrer ses efforts sur les artisans pêcheurs et les petits agriculteurs, les groupes ruraux pauvres les plus vulnérables. Il appuiera le développement de nouvelles activités génératrices de revenus pour les pêcheurs et la diversification des sources de revenus et l'emploi pour les agriculteurs victimes des changements structurels du secteur sucrier. Les deux programmes du FIDA sont exécutés par les mêmes organismes chefs de file et l'Assemblée régionale de Rodrigues, tandis que la coordination globale est assurée par le Ministère des finances et du développement économique.
8. Les arrangements transitoires entre le programme de diversification agricole et le programme d'appui aux ressources marines et agricoles devaient être mis en place pendant l'exercice budgétaire 2008-2009 ou immédiatement après l'entrée en vigueur du prêt du programme d'appui aux ressources marines et agricoles. Toutefois, le gouvernement a ajourné la signature de l'accord de financement relatif à ce programme, en attente d'éclaircissements sur le mode de calcul par le Fonds des taux d'intérêt sur les prêts à des conditions ordinaires et leur alignement sur les taux d'autres institutions financières internationales. Par conséquent, les activités transitoires prévues au titre du financement du programme de diversification agricole ont été retardées.

9. Le gouvernement de Maurice a signé l'accord de financement relatif au programme d'appui aux ressources marines et agricoles en mars 2009, étant entendu que les dates d'achèvement et de clôture du programme de diversification agricole seraient reportées de 18 mois, conformément à sa demande, pour permettre l'achèvement des activités clés du programme de diversification agricole et une transition harmonieuse avec le programme d'appui aux ressources marines et agricoles.
10. **Recommandation.** Il est recommandé que le Conseil d'administration approuve le report des dates d'achèvement et de clôture du programme de diversification rurale jusqu'au 31 décembre 2010 et au 30 juin 2011 respectivement.